

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 06 JUIN 2014

Lors des Etats généraux des nouvelles ruralités, le Président de la CNAMS a rappelé avec force la nécessité de soutenir les artisans des services et de la fabrication pour dynamiser les territoires

En sa qualité de Président de la Confédération Nationale de l'Artisanat des Métiers de Services et de Fabrication (CNAMS), Monsieur Pierre MARTIN, par ailleurs Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bourgogne, est intervenu lors des Etats généraux des nouvelles ruralités qui ont eu lieu, le 5 Juin 2014, à Nevers dans la Nièvre.

A cette occasion, il a notamment tenu à souligner le rôle majeur des 400 000 entreprises artisanales des secteurs des services et de la fabrication pour dynamiser l'économie et l'emploi dans tous les territoires, en particulier dans les zones rurales.

En présence de Madame Sylvia PINEL, Ministre du Logement et de l'Egalité des territoires, et de Monsieur André VALLINI, Secrétaire d'Etat à la réforme territoriale, Pierre MARTIN a évoqué les difficultés quotidiennes rencontrées par les artisans. En effet, face à l'isolement croissant de certaines communes rurales, à la hausse de la fiscalité locale et au manque de reconnaissance de certains métiers artisanaux, les secteurs des services et de la fabrication ont souvent de plus en plus de mal à pérenniser leur activité.

Lors de la table-ronde dédiée à l'avenir économique et social des campagnes, le Président de la CNAMS a également appelé à des mesures volontaristes en faveur de l'économie de proximité. Une meilleure valorisation des artisans dans le cadre des politiques touristiques ainsi que des actions locales de développement constituent notamment des pistes intéressantes, mais malheureusement encore trop peu généralisées.

Fondée en 1945 et présidée par Monsieur Pierre MARTIN depuis 2009, la Confédération Nationale de l'Artisanat des Métiers de Services et de Fabrication (CNAMS) est l'organisation interprofessionnelle nationale représentative des métiers de la fabrication et des services. Elle rassemble 36 fédérations patronales.

Poids des secteurs de la fabrication et des services de l'artisanat en France :

- 392 000 entreprises, soit 43,4% des entreprises artisanales
- 114 milliards d'euros de chiffre d'affaires cumulé, soit 42,4% du chiffre d'affaires réalisé par toutes les entreprises artisanales
- 1,3 million d'actifs occupés, soit 43,4% des emplois de l'artisanat dont 917 000 salariés, soit 44% des salariés de l'artisanat
- 56 000 contrats d'apprentissage, soit 34,8% des apprentis de l'artisanat